



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CP.TEIA/2005/3
MP.WAT/WG.1/2005/3
18 juillet 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION
SUR LES EFFETS TRANSFRONTIÈRES
DES ACCIDENTS INDUSTRIELS

RÉUNION DES PARTIES À LA CONVENTION
SUR LA PROTECTION ET L'UTILISATION
DES COURS D'EAU TRANSFRONTIÈRES
ET DES LACS INTERNATIONAUX

**ATELIER SUR LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION DES EAUX
DUE À DES ACCIDENTS DE PIPELINE**

(Berlin, 8 et 9 juin 2005)

Rapport

Introduction

1. L'atelier sur la prévention de la pollution des eaux due à des accidents de pipeline s'est tenu à Berlin les 8 et 9 juin 2005. Il était organisé par l'Agence fédérale allemande pour l'environnement à l'invitation du Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire.
2. L'atelier s'est tenu sous les auspices de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), dans le cadre de la Conférence des Parties à la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels et de la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux.

A. Objectifs

3. Les Parties aux deux Conventions ont entamé la rédaction de lignes directrices et de règles de bonne pratique concernant la sûreté des pipelines dans le cadre de la CEE. Le Groupe spécial mixte d'experts de l'eau et des accidents industriels, créé pour examiner les questions relevant de l'une et de l'autre Conventions, a été chargé de cette activité. Un groupe de coordination à composition non limitée, composé de spécialistes de la sûreté des pipelines a été mis sur pied pour rédiger le document qui sera ensuite examiné par le Groupe spécial mixte puis adopté par les organes directeurs des Conventions. Deux ateliers d'experts ont été prévus pour que toutes les parties prenantes puissent y contribuer au maximum.

4. L'atelier a permis aux représentants des autorités compétentes et aux spécialistes du secteur public et du secteur privé, en particulier aux exploitants des pipelines, de communiquer des informations et des données d'expérience concernant la sûreté des pipelines, notamment le cadre juridique en vigueur et les techniques recommandables pour prévenir, limiter et réduire les conséquences des dysfonctionnements et des accidents de pipelines. Ses participants ont eu l'occasion de donner leur avis sur l'avant-projet de lignes directrices et règles de bonne pratique concernant la sûreté des pipelines, établi par le groupe de coordination susmentionné. Un deuxième atelier, qui aura lieu aux Pays-Bas en mars 2006, s'intéressera à la sécurité de l'exploitation des gazoducs.

B. Participation

5. Des spécialistes des 16 pays membres ci-après de la CEE ont assisté à l'atelier: Allemagne, Arménie, Azerbaïdjan, Canada, Croatie, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Suisse et Ukraine; la Commission européenne était aussi représentée. Un expert de l'Organisation européenne des compagnies pétrolières pour l'environnement, la santé et la sécurité (CONCAWE) a également participé à la réunion.

6. La participation de spécialistes des pays en transition était financée par l'Allemagne.

C. Ouverture – Allocution de bienvenue

7. M. Sergiusz Ludwiczak (secrétariat) a ouvert l'atelier et souhaité la bienvenue aux participants au nom de la CEE. Il a ensuite présenté M. Wolfgang Gierke (Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire) et M. Jörg Ludwig (Institut fédéral allemand de recherche et d'essais de matériaux).

8. M. Gierke a souhaité la bienvenue aux participants en Allemagne et dit que son gouvernement se félicitait de ce que l'atelier avait lieu à Berlin. Il a souligné son importance et l'opportunité d'un débat sur les moyens d'améliorer la sécurité de l'exploitation des pipelines dans le contexte de la CEE.

D. Élection du Président

9. M. Ludwig (Allemagne) a été élu Président de l'atelier.

E. Programme

10. L'atelier était divisé en quatre parties:
 - a) Partie I: Le contexte;
 - b) Partie II: Mesures techniques et administratives pour la sûreté des pipelines;
 - c) Partie III: Intervention et coopération en cas d'urgence;
 - d) Partie IV: Aspects juridiques et réglementaires.
11. Le programme, y compris une liste des communications, figure en annexe.

F. Séance de clôture

12. Le plan et le contenu de l'avant-projet de lignes directrices et règles de bonne pratique concernant la sûreté des pipelines ont été présentés aux participants lors de la séance de clôture de l'atelier.
13. Ensuite, les participants ont eu un échange de vues détaillé sur les différentes sections du document. M. Walter Reinhard, membre du Comité national allemand des pipelines, animait les débats. La plupart des sections du document ont fait l'objet d'observations nombreuses et intéressantes dont il sera tenu compte dans sa version suivante. Le projet de texte ainsi que les communications présentées à l'atelier figurent sur le site Web des Conventions.

G. Clôture de l'atelier

14. Les participants sont convenus que les secrétariats des Conventions devraient établir le rapport de l'atelier et en arrêter la version définitive en accord avec le Président.
15. M. Ludwig a remercié les experts de leur participation et les orateurs pour leurs communications et s'est déclaré satisfait de ce que l'atelier avait permis un véritable échange de données d'expérience entre spécialistes de différentes parties de la région de la CEE sur les meilleurs moyens d'assurer la sûreté des pipelines et contribué à définir les futures lignes directrices et règles de bonne pratique en la matière.
16. Au nom de la CEE et des participants, M. Ludwiczak a exprimé sa gratitude au Gouvernement allemand pour avoir accueilli cette manifestation à Berlin. Il a également remercié les responsables pour l'excellente organisation matérielle. Il a en particulier su gré à M. Ludwig de la grande compétence avec laquelle il avait exercé la présidence.

Annexe

PROGRAMME DE L'ATELIER

Déclarations liminaires:	
M. Sergiusz Ludwiczak – au nom de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe	
M. Wolfgang Gierke – au nom du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire	
Élection du Président: L'atelier était présidé par M. Jörg Ludwig – Institut fédéral allemand de recherche et d'essais de matériaux	
Partie I: Le contexte	
1.	Les accords multilatéraux de la CEE dans le domaine de l'environnement et la sûreté des pipelines <i>M. Sergiusz Ludwiczak, Secrétaire de la Conférence des Parties à la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels, et M. Rainer Enderlein, Secrétaire de la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux</i>
2.	Présentation générale des pipelines en Europe: avantages et inconvénients <i>M. Georgios A. Papadakis, Université technique de Crète (Grèce)</i>
3.	Enseignements tirés des cas de pollution accidentelle enregistrés depuis 30 ans sur des oléoducs internationaux <i>M. Jean-François Larive, Coordonnateur technique, CONCAWE</i>
4.	Présentation générale des pipelines en Amérique du Nord: avantages et inconvénients, réduction des risques <i>M^{me} Christina van Egmond, chef d'équipe, opérations de vérification de la conformité – construction, Office national de l'énergie (Canada)</i>
5.	Le réseau de pipelines en Europe orientale, au Caucase et en Asie centrale <i>M. Sergey Mokrousov, Service fédéral de supervision écologique, technique et nucléaire (Fédération de Russie)</i>

	Présentation générale du réseau de pipelines en Allemagne
6.	<i>M. Manfred Müller, Directeur général, Rhein-Main Rohrleitungstranportgesellschaft (Allemagne)</i>
	Sûreté des pipelines – Le point de vue de la Géorgie
7.	<i>M. Zurab Tavartkiladze, Ministre géorgien de l'environnement</i>
	Sécurité et exploitation des pipelines transfrontières
8.	<i>M. Pim van der Maas, Administrateur délégué de N.V. Rotterdam-Rijn Pijpleiding Mij. (Pays-Bas)</i>
Partie II: Mesures techniques et administratives pour la sûreté des pipelines	
	Sûreté et intégrité des pipelines: concepts et mesures
1.	<i>M^{me} Christiane Kühl, Institut fédéral de recherche et d'essais de matériaux (BAM) (Allemagne)</i>
	Sécurité transfrontière: expériences en Serbie, Croatie et Roumanie
2.	<i>M^{me} Marie Komárková, M. Jakub Kanta et M. Peter Motejl, DEKONTA (République tchèque)</i>
	Systèmes de détection des fuites
3.	<i>M. Ted Smorenburg, SABIC (Pays-Bas)</i>
	Inspection et remise en état des pipelines
4.	<i>M. Rainer Leipnitz, TÜV Süd, Directeur général pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale (Allemagne)</i>
Partie III: Intervention et coopération en cas d'urgence	
	Plan transfrontière d'urgence pour le pipeline MERO
1.	<i>M. Bernd Zaayenga, Ministre d'État bavarois de l'intérieur (Allemagne), et M. Petr Kovac, pipeline MERO (République tchèque)</i>
	Sûreté des pipelines et intervention d'urgence en Azerbaïdjan
2.	<i>M. Aligejdar Shakhmarov, Directeur du Centre d'interventions d'urgence (Azerbaïdjan)</i>

Partie IV: Aspects juridiques et réglementaires	
1.	Activités au niveau de l'UE concernant la maîtrise des risques d'accident majeur en rapport avec le transport par conduite de substances dangereuses <i>M. Tobias Biermann, Commission européenne, Direction générale de l'environnement</i>
2.	Normes internationales et pratiques recommandées pour assurer la sûreté des réseaux internationaux d'oléoducs et l'intégrité de l'environnement <i>M. Lars Bangert, chef du groupe «Pipeline Systems», ILF Consulting Engineers (Allemagne)</i>
Séance de clôture	
Présentation du projet de lignes directrices et règles de bonne pratique concernant la sûreté des pipelines <i>M. Gerhard Winkelmann-Oei, Coprésident du Groupe spécial mixte d'experts de l'eau et des accidents industriels (Agence fédérale allemande pour l'environnement)</i>	
Échange de vues sur le projet de lignes directrices et règles de bonne pratique <i>Animateur: M. Walter Reinhard, membre du Comité national des pipelines, conseil municipal de Darmstadt (Allemagne)</i>	
Observations finales du Président – M. Jörg Ludwig	
Observations finales du Secrétaire – M. Sergiusz Ludwiczak	

Documents de référence:		
1.	Safety policy on the pipeline network of the Ukrainian Oil and Gas Company «Naftogaz»	<i>M. Vitaliy Palchik, Naftogaz (Ukraine)</i>
2.	Environmental impact assessment of a transboundary pipeline in the Black Sea region	<i>M. Nikolai Grishin, Ecoterra, Agence d'évaluation de l'environnement (Fédération de Russie)</i>
3.	Overview of the results of the environmental impact assessment concerning the Burgas-Alexandrupolis oil pipeline	<i>M^{me} Jacquelina Metodieva, chef du Département d'évaluation de l'impact sur l'environnement, Ministère bulgare de l'environnement et de l'eau</i>